

Madame Rose-Marie **Rossano-Borlat** à Rome, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Clément et Yvette **Borlat-Schlup** à Vouvry, leurs
enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Françoise et Alain **Vial-Borlat** à Paris, leurs enfants
et petits-enfants;

Madame Liseli **Deutsch** à Winterthur, ses enfants et petits-enfants;
ainsi que les familles parentes et alliées **Dubi, Kolly, Baltiser** et **Deutch**;
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Anny BORLAT-DUBI

enlevée à leur tendre affection le 15 mai 2012 dans sa 102e année.

*Le soir étant venu, Jésus dit :
«Passons sur l'autre rive».*

Marc 4:35

L'inhumation aura lieu au cimetière de Clarens ce vendredi 18 mai 2012.

Culte au Temple de Clarens à 14 heures.

Honneurs à l'issue de la cérémonie.

Un merci tout particulier au personnel de l'EMS Coteau-Muraz à Clarens
pour sa gentillesse et son dévouement.

Domicile de la famille: Clément Borlat, Route de l'Industrie 5, 1896 **Vouvry**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part